Sur les traces du passé

Chaumont-Gistoux

Cafétéria et plaine de jeux au Centre sportif

Distance : 4,8 km
Point de départ :
Parking du Centre sportif André Docquier
Avenue du Ronvau, 8 à Chaumont-Gistoux
Parking : Au centre sportif

1. Le Ronvau
2. La réserve naturelle domaniale du Ry du Pré Delcourt
3. Le moulin blanc
4. L'église Saint-Jean-Baptiste
5. L'étang d'Inchebroux
6. Le site archéologique du Michelsberg

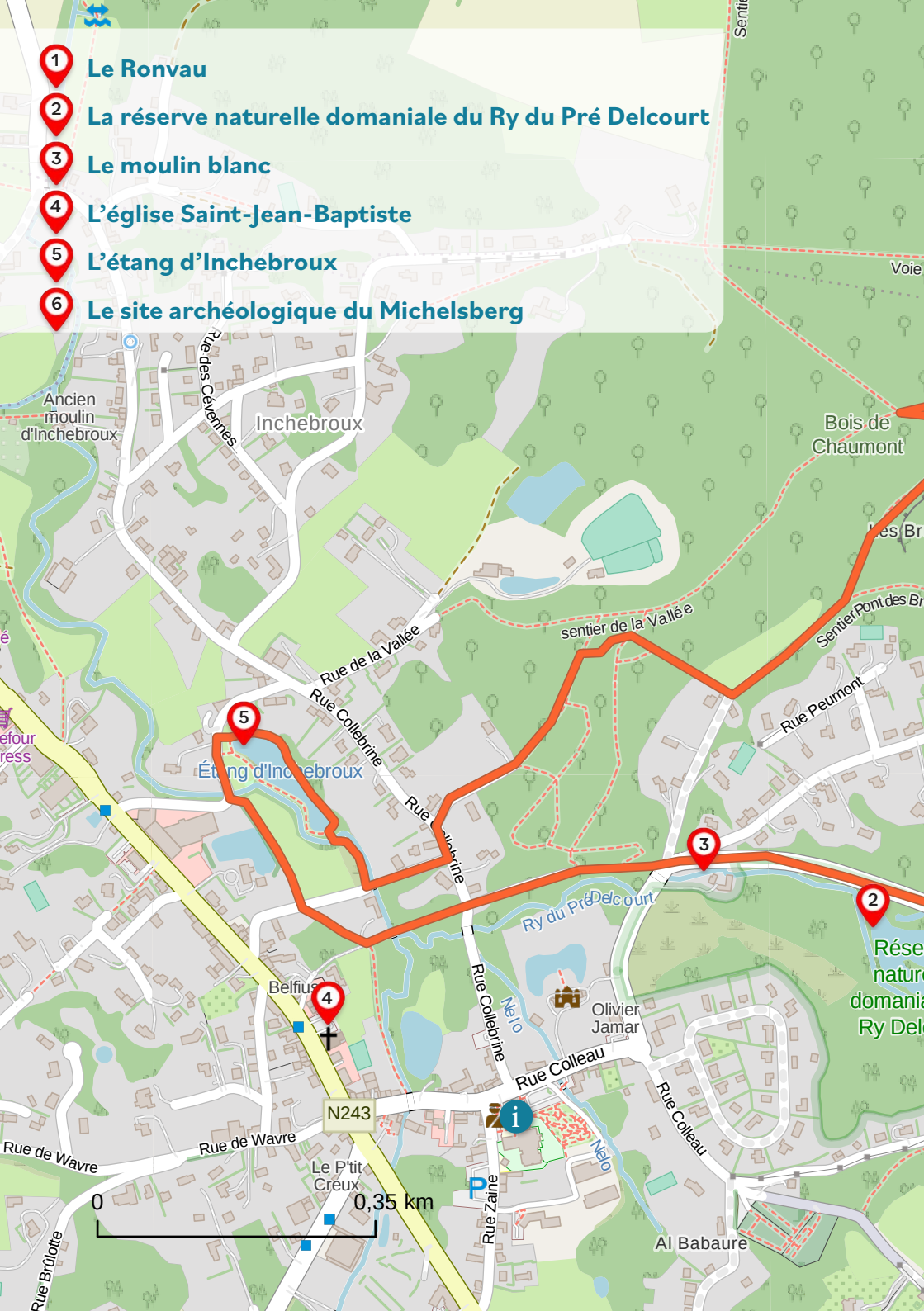

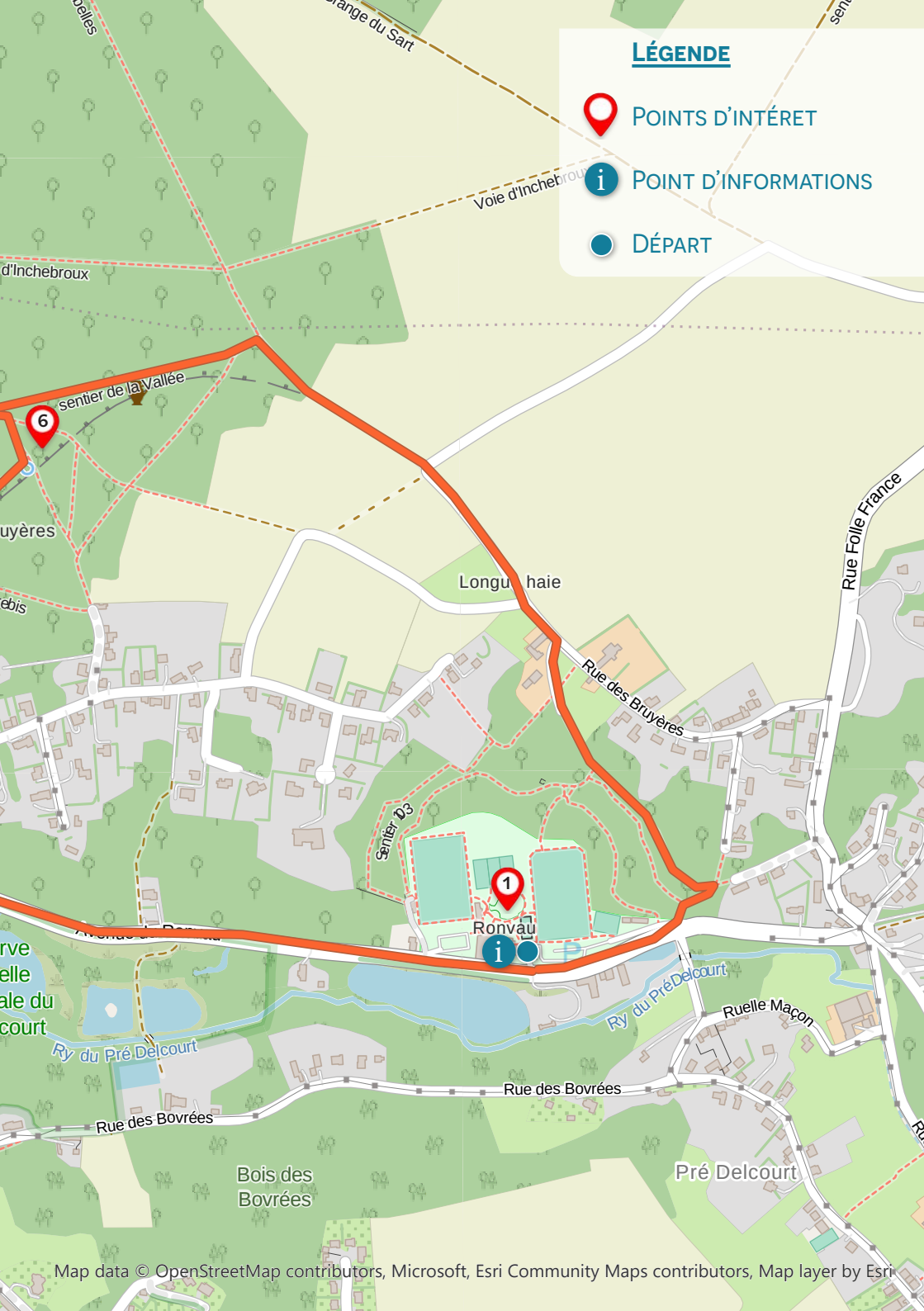

Map data © OpenStreetMap contributors, Microsoft, Esri Community Maps contributors, Map layer by Esri

Pas à Pas

Quittez le parking par son entrée. Ne traversez pas l'avenue du **Ronvau** (point d'intérêt n°1) et prenez immédiatement à droite le sentier-trottoir. Environ 400 mètres plus loin, prenez le passage pour piétons et traversez l'avenue. Continuez en laissant cette fois la route à droite. A gauche de la route, vous apercevez une **réserve naturelle** (point d'intérêt n°2). Toujours à gauche, vous observez un bâtiment avec une roue à aubes : il s'agit du **Moulin blanc** (point d'intérêt n°3). Attention, vous arrivez à un carrefour dangereux. Prenez en face, en passant la barrière, la **drève Eddy du Perron**.
200 mètres plus loin, traversez la rue Collebrine.
Continuez tout droit, le chemin suit un ruisseau, le Ry du Pré Delcourt, sur la gauche. Passez sur le pont qui enjambe le ruisseau dit « le Train » et 50 mètres plus loin, l'**église de Gistoux** (point d'intérêt n°4) apparaît à gauche.
Empruntez le petit chemin à droite sous le portique en bois avec les marques jaunes. Au carrefour des sentiers, continuez tout droit. Après la cascade, allez jusqu'au bout du sentier et tournez à droite dans la rue d'Incheroux en franchissant le petit pont sur « le Train ». Prenez cette rue vers la droite. Prenez à droite le chemin de l'étang, en ouvrant la barrière qui y mène. Contournez l'**étang d'Inchebroux** (point d'intérêt n°5) par la gauche. Au bout de celui-ci, juste après la clôture entourant une vanne automatisée, passez sur un pont à gauche et poursuivez jusqu'à un carrefour en « T » près d'une maison blanche. Prenez à gauche, passez le pont sur le ruisseau « le Train » et continuez le « **sentier particulier** » jusqu'à la **rue Collebrine** asphaltée.
Prenez vers la gauche sur 40 mètres puis à droite une petite rue sans issue qui monte vers le bois. Au signal qui indique que le chemin n'est plus accessible qu'aux piétons, vélos et chevaux, prenez vers la gauche. Progressez ensuite en choisissant le chemin le plus en ligne droite possible. En haut, à la première fourche (îlot d'arbres au milieu), prenez la branche de droite.
25 mètres plus loin, ignorez un sentier sur la droite qui plonge dans une ancienne carrière de sable. Encore 35 mètres plus loin, à la fourche suivante, prenez à droite un sentier qui descend dans le vallon. Suivez la flèche. Ce sentier est assez raide : mélange de sable et d'argile. Soyez prudent.e.s.
En bas, passez sous un portique en bois pour rejoindre le bout de la **rue Pont des Brebis**. Prenez à gauche le sentier à l'orée du bois. A la 1ère fourche, prenez à gauche le **sentier Pont des Brebis**. Remontez celui-ci et, au « T », prenez à gauche jusqu'au banc dit « des amoureux ». Ici se trouve le 1er panneau qui indique le site **archéologique du Michelsberg** (point d'intérêt n°6) fouillé en 1965.
Prenez à gauche puis immédiatement à droite un chemin rectiligne qui longe, de plus en plus près, la levée de terre du Michelsberg, bien visible sur la droite, surtout en hiver. Le chemin est plus large et est rejoint par un chemin venant de droite. Au carrefour suivant en « T », un 2e panneau marque l'endroit où la levée de terre a été arrasée par les travaux agricoles. Prenez à droite et sortez du bois vers les champs par un chemin de terre.
120 mètres au-delà de la sortie du bois, laissez un chemin de remembrement bétonné sur la gauche et continuez tout droit dans la **rue des Bruyères**. Ignorez sa branche qui vient de droite. 50 mètres plus loin, prenez à droite, en oblique, la **rue des Vignes** (chemin sans issue), qui devient un sentier raide en descendant tout droit dans les bois. Presqu'au bas de la descente, juste avant la 1ère maison, tournez à droite à angle droit, sur le petit sentier assez raide (**Sentier des Vignes**) qui descend jusqu'à la sortie du parking du centre sportif.

À découvrir

1. Le Ronvau

Ce terme évoque un « val rond ». C'est une ancienne sablière exploitée après la guerre 40-45. Un embranchement sur la ligne vicinale Incourt-Courcelles, qui longeait la vallée, permettait le chargement du sable directement dans les wagons. C'est sur cette parcelle communale que fut érigé en 1970 un complexe sportif baptisé, par la suite, « Centre sportif André Docquier », bourgmestre de 1970-2000 et décédé en 2003. Cafétéria (avec terrasse et plaine de jeux) à disposition sur le site.

2. La réserve naturelle domaniale du Ry du Pré Delcourt

Cette réserve naturelle inclut une partie des anciens étangs « Riga ». Elle n'est pas accessible au public en raison de la dangerosité des lieux depuis la colonisation de l'endroit par une famille de castors qui a fortement modifié les écosystèmes d'origine du lieu. La prairie visible depuis la rue du Pont des Brebis s'est transformée en marécage.

3. Le moulin blanc

Ancien moulin appelé également « Debienne », il servait tantôt de moulin à huile, tantôt de moulin à farine. Celui-ci a été construit en 1836-1837 par Marc Valériane, ancien propriétaire de l'actuelle Maison communale. Le mécanisme en fer du moulin a été conservé.

4. L'église Saint-Jean-Baptiste

Cet édifice néo-classique sobre a été construit en 1841 sur les plans de l'architecte A. Moreau. Édifice en brique sous couverture d'ardoises, il comprend une tour engagée coiffée d'une flèche octogonale et une nef entre collatéraux suivie d'un chœur à chevet plat sous une vaste bâtière unique. Cette église nouvelle, installée sur la chaussée de Huy, remplaça la chapelle qui se trouvait au cœur du village.

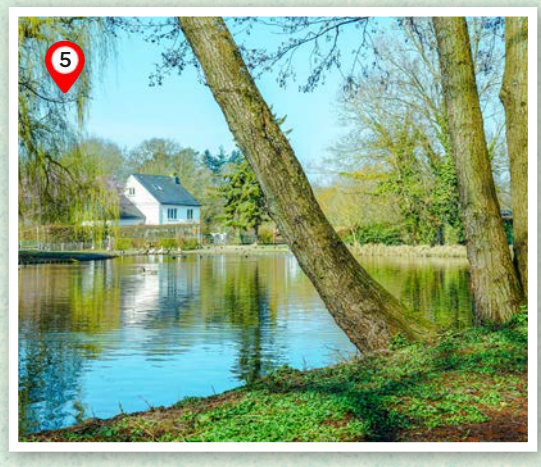

5. L'étang d'Inchebroux

L'ensemble formé par l'étang et les terrains environnants est classé depuis 1976. Avec ses arbres têtards, l'étang d'Inchebroux représente un intérêt paysager. Sur le parcours du « Train » (rivière), ce site, comme la fausse « cascade » voisine, sont d'anciennes retenues d'eau utilisées successivement par le moulin, la papeterie et la linière.

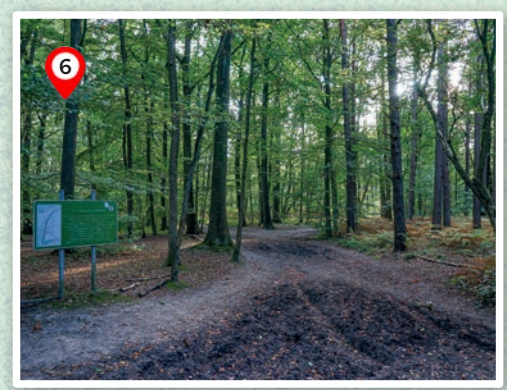

6. Le site archéologique du Michelsberg

Il s'agit d'une levée de terre artificielle en arc de cercle, longue de 700 m., large de 12 m. et précédée d'un fossé. Elle relie 2 vallons et limite un espace intérieur d'env. 30 ha. Ce type de monument est typique de l'époque du Michelberg (+- 4250-3650 av. JC). Les silex et la poterie découverts attestent de l'occupation humaine depuis le Mésolithique (+- 6000-4250 av. J-C.). Le site est classé depuis 1971 sous l'appellation « Parc des Bruyères ».

Infos pratiques

Syndicat d'Initiative de Chaumont-Gistoux
Maison communale
Rue Colleau 2
1325 Chaumont-Gistoux
Tel. : +32 (0)10 68 72 11
E-mail : si@chaumont-gistoux.be

Retrouvez la balade en ligne ainsi que les restaurants et les hébergements à proximité.

© MTBW